

2875 avenue Granada Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 1J1

Tél.: 819-797-4144 / Téléc.: 819-762-2306

GoldBullionDevelopmentCorp.com

GOLD BULLION REÇOIT LE PERMIS DE COUPE DE BOIS POUR LE DÉBOISEMENT DU SITE EN PRÉPARATION POUR LA PRODUCTION D'OR À GRANADA

Le 10 avril 2015 – Gold Bullion Development Corp. (TSXV: GBB) (OTCPINK: GBBFF) (la « Société » ou « Gold Bullion ») a récemment reçu un permis de coupe de bois et a commencé les travaux de déboisement et de débroussaillage dans le secteur de la première fosse envisagée dans le cadre du démarrage graduel de la production d'or à la mine d'or Granada. De plus, la préparation du terrain pour la construction d'une barrière acoustique au sud de la fosse Mousseau a aussi débuté, ainsi que les travaux dans le secteur du bassin de polissage.

L'empilement de roches stériles historiques qui doit servir à la construction de la barrière acoustique a été trié et échantillonné en vertu d'un certificat d'autorisation d'un tiers en vigueur. Ce processus a été entrepris en 2010 en amont de la construction de la barrière acoustique, qui ira de l'avant lorsque le secteur aura été dégagé et que le certificat d'autorisation aura été reçu du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). La barrière acoustique permettra de limiter et d'atténuer le bruit généré par les activités minières en servant d'écran pour les plus proches voisins situés à environ 700 mètres au sud de la fosse initiale. L'espace résiduel entre ces voisins et la fosse est recouvert d'une dense forêt boréale qui servira également à amortir le bruit et qui agira comme un filtre naturel pour la poussière.

Les 480 000 tonnes de roches stériles historiques ont été traitées et triées il y a trois ans pour leur revalorisation dans le cadre de l'initiative de réhabilitation volontaire de la Société. Le certificat d'autorisation détenu par un tiers prévoyait un tri à 2,0 mm mais la Société a effectué un tri à 20,0 mm afin de retirer toute contamination potentielle. Cette procédure de tri dépassait les exigences de sécurité du certificat d'autorisation par un facteur de 10.

Une partie de ce matériel trié a depuis été utilisé pour stabiliser les chemins de forage, pour minimiser la dégradation des sols et pour améliorer les sentiers récréatifs sur la propriété. Dans le cadre des préparatifs à la production et compte tenu des changements apportés aux permissions de passage déjà en place depuis longtemps, la Société a volontairement déplacé les sentiers pour permettre aux utilisateurs locaux de ces sentiers récréatifs de longue date affectés par les changements de continuer à utiliser les terrains de la propriété Granada dans le cadre de leurs loisirs.

Lors d'études sur le niveau sonore complétées en 2014, les niveaux de bruit moyens mesurés à trois stations situées entre 700 et 900 mètres de la fosse Mousseau projetée ont

été établis entre 40 db et 50 db pendant la nuit et entre 45 db et 55 db durant le jour, alors qu'aucune activité minière n'avait lieu. La première barrière acoustique aura une hauteur maximale de 5 mètres mais restera sous la hauteur des arbres, et d'autres barrières acoustiques pourront être construites en utilisant les roches stériles recyclées à mesure que les travaux avancent à Granada.

En plus d'atténuer le bruit, la future accumulation de roches stériles permettra de bonifier les usages récréatifs existants. En effet, la québécoise Dominique Maltais, médaillée olympique canadienne en snowboard, a donné son accord pour aider à la conception d'une pente qui servira de centre pour les sports de glisse récréatifs pour les résidents locaux dans le cadre de l'engagement continu envers la communauté locale.

La Société attendait l'octroi du certificat d'autorisation avant de former un comité de suivi basé dans la communauté mais a décidé d'aller de l'avant avec cette initiative. Les personnes et les institutions seront invitées à proposer des candidats et des représentants de façon à ce que ce comité de suivi soit mis en place d'ici le mois de mai.

Frank J. Basa, président et chef de la direction de Gold Bullion, tient à préciser que l'empreinte physique des opérations dans le cadre du démarrage graduel englobera les fosses et les excavations minières historiques déjà présentes sur la propriété. Advenant la production plus importante prévue dans l'avenir, cette empreinte ne changera pas avec l'approfondissement des fosses et les activités souterraines subséquentes. Gold Bullion est déterminée à maintenir l'empreinte de ses activités aussi petite que possible tout en créant une aire multi-usages pour les résidents locaux et ce, même pendant les activités de production d'or. L'objectif à long terme est d'assurer la création d'un lieu récréatif durable et diversifié pour la communauté.

La Société demeure confiante que le dernier permis qui reste à obtenir, le certificat d'autorisation pour les activités minières qui n'a pas encore été accordé par le MDDELCC, sera bientôt émis et prévoit aller rapidement de l'avant lorsque cette dernière autorisation aura été obtenue.

Personne qualifiée

Claude Duplessis, ing. de GoldMinds Geoservices inc., consultant pour Gold Bullion, a révisé et approuvé le contenu du présent communiqué, à titre de personne qualifiée indépendante de Gold Bullion au sens prescrit dans le Règlement 43-101.

À propos de Gold Bullion Development Corp.

Gold Bullion Development Corp. est une société junior de ressources naturelles inscrite à la Bourse de croissance TSX, axée sur l'exploration et la mise en valeur de sa propriété Granada près de Rouyn-Noranda au Québec et de sa propriété à haute teneur Castle Silver Mine à Gowganda en Ontario. De plus amples renseignements sur les propriétés de la Société sont disponibles sur le site web au : www.GoldBullionDevelopmentCorp.com et sur www.sedar.com.

« Frank J. Basa »

Frank J. Basa, P.Eng. Président et chef de la direction

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Frank J. Basa, P. Eng., président et chef de la direction, au 1-819-797-4144.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude de ce communiqué. Ce communiqué peut renfermer des énoncés prospectifs incluant, sans s'y limiter, des commentaires portant sur le calendrier et le contenu des programmes de travaux à venir, les interprétations géologiques, l'obtention de titres de propriété, les procédés potentiels de récupération minérale, etc. Les énoncés prospectifs portent sur des évènements et des conditions futures et par conséquent, impliquent des risques et des incertitudes. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats présentement anticipés dans de tels énoncés.